



COMPTE RENDU CTL DU 15/10/2021

Présents : Mme Martel, Mr Cabanel, Mme Larriviere, Mr Gonzalez, Mr Weisphal, Mr Faure, Mr Valejo, Mr Vitry Mme Relun, Solidaires Finances Publiques, FO, CGT Finances Publiques 33.

La réunion s'est déroulée en présentiel.

Une fois de plus, l'ordre de jour démesuré ne nous a pas permis de pouvoir aborder l'ensemble des sujets de manière satisfaisante.

Nous continuons à demander la tenue de CTL plus réguliers afin de pouvoir travailler en profondeur sur tous les sujets.

➤ déclaration liminaire

La CGT FINANCES PUBLIQUES 33 a tenu à rappeler à Mme Martel que la CGT n'est pas un partenaire. **Notre rôle est d'assurer la défense collective et individuelle des collègues et non d'accompagner la direction dans son projet de destruction du réseau.**

Depuis l'arrivée de Mme Martel à la tête de la DRFIP 33, force est de constater que les échanges entre la Direction et les organisations syndicales représentatives du personnel sont quasi inexistantes.

Pour la CGT, la défense du service public et des collègues reste notre priorité.

➤ Non approbation du PV du CTL du 1 juillet 2021

Pour rappel, chaque commission (CTL OU CHSCT) donne lieu à la rédaction d'un procès verbal établi par la direction, validé par les organisations syndicales et ensuite transmis à la Direction Générale à Paris.

La direction locale doit dans un délai d'un mois après la commission transmettre le PV aux OS afin de vérifier qu'il retrace bien les échanges qui ont eu lieu.

Comme d'habitude, et malgré nos demandes récurrentes, la direction ne nous a pas transmis le PV dans les délais impartis mais seulement quelques jours avant le CTL empêchant ainsi toute possibilité de modification.

Nous ne doutons plus que cette façon d'agir est une volonté réelle de vider de sens les instances paritaires puisqu'à contrario, la Direction applique strictement le règlement du CTL en fournissant les documents de travail aux organisations syndicales pile une semaine avant la réunion même lorsque l'ordre du jour est conséquent. Si avant l'arrivée de Mme Martel nous pouvions avoir les documents en amont ce n'est plus du tout le cas.

L'ensemble des organisations syndicales a donc voté contre ce PV qui devra être représenté.

Selon la directrice, il est difficile de présenter les PV dans les temps. Sans doute, est-elle trop occupée à aller rencontrer les agents (boutade)...

➤ **Nouveau réseau de proximité**

Le CTL avait donc lieu le 15/10/2021 pour des opérations prévues dès le 01/01/2022 et pour certaines avec encore beaucoup d'inconnues.

Environ 60 dossiers nous étaient présentés sur cette journée.

Nous avons tenu à rappeler à la directrice que la marge de manœuvre était limitée compte tenu des délais restreints.

Pour la directrice, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes :

l'ensemble des opérations se passe parfaitement bien, l'équipe de direction fait un travail formidable, l'ensemble des élus est d'accord avec le projet et toutes les structures seront mises en place suivant le calendrier prévu...

Et toujours d'après Mme Martel le maximum est fait pour les agents :

- tout le monde est installé dans des conditions idéales
- le travail à distance permet aux collègues de rester sur les sites s'ils le souhaitent (mais pas dans les meilleures conditions !!!),
- le télétravail permet aux agents de réduire les déplacements trop longs (est ce satisfaisant quand le télétravail n'est pas un choix réel mais permet simplement d'échapper à des conditions de travail qui ne sont pas satisfaisantes???)
- les primes distribuées pour faire passer la pilule de la casse du réseau semblent satisfaire les collègues (pour combien de temps d'autant qu'elles sont impossibles ???)

Domage que nous n'ayons pas le même son de cloche du côté des agents concernés qui nous ont fait remonter de nombreux problèmes...

Et lorsque la CGT Finances publiques 33 est intervenue pour lui faire part des interrogations des collègues, Mme Martel a feint l'étonnement...

Étant habitués à ces discours sur le monde merveilleux à la DRFIP 33, nous avons fait le choix de lui lire textuellement les différentes remarques des collègues sans les citer bien sûr.

La crise sanitaire et le temps imparti ne nous ont pas permis de venir rencontrer physiquement les collègues mais les remontées écrites et orales que vous nous avez faites suite à nos demandes nous ont permis d'intervenir et de mettre à mal les dires de la directrice.

Car la réalité est bien qu'à ce jour, certains collègues se demandent encore où et comment ils vont être installés, comment le travail va être organisé, combien de personnes arrivent sur les sites, s'ils vont pouvoir travailler à distance et/ou en télétravail...

Une fois de plus, pour la directrice les dossiers pour le 1/01/2022 sont bien ficelés et toutes ces interrogations sont dues au fait que les collègues ont mal compris ce que la direction leur a pourtant clairement dit !

Pour la CGT Finances publiques , c est surtout un fossé qui se creuse entre la direction et les agents : avant de parler de structure et de nouvelles organisations il faudrait parler de conditions de vie au travail, d'être humain, de vie de famille et de service public ...

Pour la CGT, le projet du NRP doit être abandonné pour un service public de qualité avec des agents considérés comme des êtres humains et non des objets que l'on peut déplacer au gré des choix politiques.

➤ **ponts naturels**

Pour rappel, la CGT Finances publiques 33 n'est pas pour les jours de congés imposés. En 2022, les dates retenues pour les ponts « naturels » sont :

- vendredi 27 mai 2022 (Ascension)
- vendredi 15 juillet 2022
- lundi 31 octobre 2022

➤ **Présentation des centres de contact des professionnels**

La directrice a fait une présentation des nouveaux centres de contact des professionnels. Malgré les écueils connus et dénoncés depuis de nombreuses années ces centres de contact fonctionneront sur le même modèle que les centres de contact pour les particuliers. La création de plateformes téléphoniques ne répond en rien au besoin des usagers pour qui, avoir une réponse et un interlocuteur unique à même de répondre précisément sur son dossier est devenu un vrai parcours du combattant.

➤ **Questions diverses**

La CGT Finances Publiques 33 a interrogé la Direction sur l'éventuelle arrivée de collègues des Douanes suite au transfert de leurs missions à la DGFIP. Après des mois de suspense, sans réponse à nos questions, la Direction nous a annoncé qu'aucun collègue des douanes ne sera transféré à la DGFIP, tous ayant pu être reclassés au sein même de leur direction. Les SIE récupèrent donc les missions sans les emplois.

Concernant les contractuels, 10 vont être recrutés en Gironde d'ici la fin d'année. Nous nous étonnons de voir des recrutements sur des sites pourtant demandés par les collègues lors des mutations (Libourne, Direction à Bordeaux...).

Pour rappel les contractuels sont recrutés pour 3 ans. Le contrat est renouvelable 1 fois. Le poste n'est donc plus ouvert à mutation durant cette période et si le contrat n'est pas renouvelé le poste peut être supprimé. Une belle opportunité pour supprimer davantage de postes. Les services dotés de beaucoup de contractuels peuvent donc s'inquiéter sur leur pérennité.

La CGT et ses élus sont là pour vous et nous continuerons à défendre vos intérêts et à vous représenter contre une direction méprisante.

Les Elus CGT en CTL

Karine JOLY, Françoise LAMOULIE, Aurélie VUAILLET, Christophe DESCHAMPS et Stéphane JOLY.